



L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

RAPPORT DE RELOCALISATION – ÉCOLE

POUR LA RELOCALISATION-ÉCOLE

qui se déroulera du 9 au 15 mai 2017.

Lors de la relocalisation-école, l'enseignante ou l'enseignant peut être accompagné par la personne déléguée d'école.

Nous proposons donc aux personnes déléguées d'école d'être présentes avec la personne en surplus école à la rencontre d'information du 8 mai 16h30 à l'APL afin d'avoir toute l'information requise.

Les enseignantes ou les enseignants en surplus choisissent ou non de se relocaliser, par ancienneté.

Après la RELO, afin que nous puissions faire le suivi rapide de cette étape de l'affectation, nous vous demandons d'inscrire le nom des personnes en surplus par ancienneté, de compléter le tableau « **Rapport : Relocalisation – école** » (au verso) et ensuite soit :

- de le numériser et l'envoyer à l'APL à l'adresse z27_lignery@aplcsq.net
- ou
- le télécopier à l'APL (450-659-8743 ou sans frais 514-877-5000-pause-450-659-8743)

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Merci !



